Prendre en compte les enjeux psychosociaux pour agir

POLLUTION LUMINEUSE

Figure 1. V. Van Gogh - Terrasse de café de nuit (1888)

Cynthia Cadel – Psychologue sociale – La Transverse & al

Hélène Chiron – Psychologue sociale - -scope(s)

Décembre 2021

En partenariat et avec le soutien de :

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE ET GUIDE DE LECTURE 3

FICHE N°1 SENSIBILISER A LA POLLUTION LUMINEUSE..... 5

- La mise à l'agenda public d'un problème… 5
- Une réception chez les individus peu étudiée 7

FICHE N°2 - LA QUESTION DE L'ACCEPTABILITE – OU LES FREINS ET LEVIERS DECLARES..... 9

- Quelques autres retours d'expériences … 10
- Et des méthodologies pour mieux comprendre l'acceptabilité 12

FICHE N°3 – L'IMPORTANCE DE NOTRE RAPPORT A LA NUIT 16

FICHE N°4 – PRENDRE EN COMPTE NOTRE RAPPORT A L'ESPACE 20

FICHE N°5 - NUIT ET INSECURITE 23

FICHE N°6 - RAPPORT AU CHANGEMENT..... 27

FICHE N°7 - PRENDRE EN COMPTE LES DISTANCES PSYCHOLOGIQUES . 30

- Des balises à interroger dans les supports de communication 32

CONCLUSION 33

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES MOBILISEES..... 35

QUELQUES GUIDES, OUTILS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES EXISTANTS 36

CONTEXTE ET GUIDE DE LECTURE

Les rapports du GIEC[1] et autres données scientifiques documentent la rapidité et les conséquences du dérèglement climatique sans pour autant produire de changement social, ou en tout cas pas à la hauteur des enjeux soulevés par ces études. La connaissance des enjeux de la problématique écologique ne suffit en effet pas à agir sur celle-ci[2]. Si la plus grande part incombe aux gouvernements et acteur.ices économiques, le changement de représentations sociales, de perspectives individuelles et collectives apparaît comme l'un des leviers possibles vers ces changements attendus. Il s'agit justement de l'un des objectifs des démarches pédagogiques développées par les acteur.ices de l'éducation à l'environnement.

Dans cette perspective, la collaboration entre acteur.ices de l'éducation à l'environnement et des sciences humaines et sociales permet d'analyser les freins relevés par les professionnel.les et d'en évaluer les potentiels déterminants psycho-sociaux et contextuels. Et cela dans la perspective de dessiner les endroits d'intervention qui apparaissent pertinents à la croisée de ces deux champs d'expérience. Dans le cadre du projet "La nuit je vis"[3] deux psychologues sociales ont ainsi travaillé avec les animatrices et coordinatrices des CPIE et des associations FNE de la région Auvergne Rhône Alpes pour mettre en évidence les ressorts psychosociaux qui interviennent dans leurs missions de lutte contre la pollution lumineuse. Comme nous le verrons, la littérature et les retours d'expérience sont abondants sur les questions techniques de réduction d'éclairage et sur les effets de ce dernier sur l'environnement naturel. Ce qui est beaucoup moins le cas en ce qui concerne les variables "humaines" (émotionnelles, cognitives, sociales, décisionnelles, etc.) qui pèsent dans la manière dont l'information ou le message de sensibilisation sont reçus, mais également dans la mise en action et les processus de changement attendus.

Cette note synthétique a donc pour objectif de présenter quelques-uns des facteurs psychosociaux individuels et collectifs qui entrent en jeu dans la sensibilisation et l'action contre la pollution lumineuse. Elle s'adresse à ce titre à l'ensemble des acteur.ices (élu.es,technien.nes, professionnel.les

---

[1] https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/

[2] Pour en savoir plus, voir à la rubrique ressources.

[3] Financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) le projet "La nuit je vis" est porté par les fédérations France Nature Environnement (FNE) et les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la région Auvergne Rhône Alpe

de l'éducation à l'environnement, citoyen.nes) concerné.es par les enjeux de réduction de la pollution lumineuse. En mettant en lumière les processus psychosociaux qu'une réduction d'éclairage vient impacter du côté des habitant.es, l'objectif est de venir interroger les éventuels freins et résistances. En l'absence de recette miracle et compte-tenu de la diversité des contextes nous essayons pour chaque thématique d'esquisser des pistes d'intervention et les vigilances à avoir en tête lorsqu'on met en place des mesures de réduction lumineuse.

Pour répondre à ces enjeux, ce document est organisé en sept parties, qui sont pensées de manière plus ou moins autonome. Dans chaque partie, nous avons souhaité présenter les questionnements et éléments de réponses apportées par la recherche et l'expertise de terrain, puis proposé des pistes d'action pour enrichir les pratiques d'accompagnement et des ressources pour aller plus loin. Précisons pour finir, qu'il ne s'agit pas là de réaliser un état de l'art ou une revue de littérature exhaustive, mais bien de synthétiser et de mettre en lien des lectures réalisées à partir des questionnements et échanges avec les participant.es du projet "La nuit je vis".

Il faut environ 35 minutes pour lire ce livret

Si vous n'avez pas autant de temps devant vous, vous pouvez lire une ou plusieurs fiches séparément

FICHE N°1 SENSIBILISER A LA POLLUTION LUMINEUSE

Le dérèglement climatique reste une notion abstraite et lointaine pour beaucoup d'entre nous. Si cet aspect explique en partie la complexité des mobilisations écologiques, qu'elles soient individuelles ou collectives, le cas de la pollution lumineuse semble se démarquer des autres enjeux écologiques. En effet, notre expérience quotidienne nous donne à voir certaines des conséquences directes de cette pollution (désagréments pour notre sommeil, diminution de la perception des étoiles, forte attirance des insectes pour les endroits éclairés, etc.). Cet aspect combiné aux campagnes et actions associatives et institutionnelles a permis l'évolution des représentations sur ce sujet. Un sondage de l'ANPCEN montre ainsi une sensibilité de plus en plus importante des individus aux enjeux de pollution lumineuse.

"79% des Français sont favorables à la réduction de la durée d'éclairement en milieu de nuit des éclairages publics [...], là où ils n'étaient que 48 % en 2012"[4].

En 20 ans, la question de la pollution lumineuse et de ses enjeux a gagné l'espace public et médiatique et impacté les perceptions des individus.

LA MISE A L'AGENDA PUBLIC D'UN PROBLEME...

Voyons tout d'abord les évolutions de représentations de l'éclairage et sa place dans les communes au cours de ces cinquante dernières années. Les travaux de géographie et de sciences de l'aménagement montrent des variations des perceptions et objectifs de l'éclairage artificiel qui modulent les rapports individuels et collectifs à ce dernier. Ainsi, l'on passe d'une conception ***plutôt fonctionnaliste de l'éclairage*** à une ***mobilisation promotionnelle*** à partir des années 1990 (Paquot, 2003). En effet, les enjeux de sécurisation de la circulation routière des années 1960 à 1980 vont progressivement glisser vers une représentation plus globale de la sécurité, où la lumière apporte un sentiment de

[4] Pour une présentation plus détaillée des sondages en question voir : https://www.anpcen.fr/?id_ss_rub=127&id_actudetail=191

sécurité sur la route toujours, mais également en dehors. A partir des années 1990, ***un virage esthétique*** est accompli, où la lumière est pensée comme un potentiel de distinction entre les communes, notamment à travers une mise en valeur et une scénarisation de l'espace par la lumière (Deleuil & Toussaint, 2000). ***C'est au cours des années 2000 que commence à émerger réellement un souci éthique autour des impacts environnementaux*** de l'éclairage et des nuisances de celui-ci. La question de la pollution lumineuse devient de plus en plus centrale dans la mise en place des éclairages (des schémas directeurs d'aménagement lumière, SDAL à la trame noire).

Il est donc intéressant de relire parallèlement le parcours de la pollution lumineuse en tant que problème public, notamment car il illustre parfaitement les différentes conséquences de celle-ci, qui sont autant de portes d'entrée pour sensibiliser à cette problématique. **La pollution lumineuse se construit peu à peu au travers de la mobilisation par différents acteurs sociaux jusqu'à devenir un problème public porté à l'agenda politique** (cf. schéma ci-contre, réalisé par Challéat, 2016).

Figure 2. La mise en problème public de la pollution lumineuse (Challéat,2016)

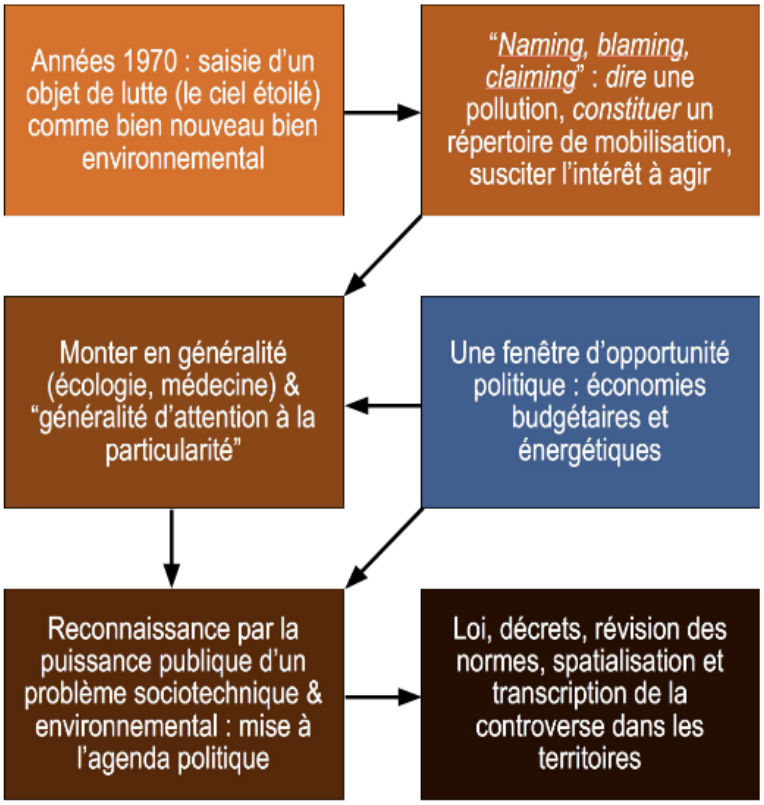

Les premières interpellations des associations d'astronomes amateurs.trices qui soulignent des difficultés d'observations de plus en plus nombreuses vont se structurer peu à peu autour d'une demande d'accès au ciel étoilé. La concrétisation via la protection de territoires spécifiques (RICE, Villes et villages étoilés) permet petit à petit de désigner le ciel étoilé comme un nouveau bien environnemental collectif. La mise en avant des effets de l'éclairage artificiel sur la biodiversité d'abord, puis sur la

santé humaine ensuite vont entrer en résonance pour converger vers une prise en compte globale des effets de la pollution lumineuse.

La manière de nommer au fil du temps les enjeux de pollution lumineuse est un bon indicateur de cette dynamique. **On passe d'une sémantique de "nuisances lumineuses"** (avec l'idée d'une diminution perte de l'accessibilité au ciel étoilé) à celle beaucoup plus large et multi-factorielle **de "pollution lumineuse"** (dégradations écologiques et sanitaires) et de "défense ou qualité du ciel et de l'environnement nocturnes". Le travail de mise en mots opère un passage d'une perte (celle de l'accès à un ciel étoilé) à un gain (celui de la protection d'un bien environnemental commun). Le recours actuel aux termes de sobriété lumineuse par exemple pour évoquer la question des extinctions d'éclairage permet comme nous le verrons par la suite de se saisir dans la communication et les actions de sensibilisation de leviers efficaces pour interpeller les citoyen.nes autour de la "qualité de la nuit" et de "l'environnement nocturne". Aussi, et selon le public (pro ou anti-éclairage) les mots employés ne répondront pas à la même ambition.

Comme le montre le schéma ci-dessus, ce sont les arguments d'économies budgétaires et énergétiques qui vont participer à la massification puis à la reconnaissance publique d'un problème . Rien d'étonnant donc à ce que le discours majoritairement porté par les institutions en charge de la lutte contre la pollution lumineuse soit axé dans les années 2000-2010 sur les économies d'énergie, mais également de dépenses publiques opérées par une réduction de l'éclairage public. L'action semble s'organiser principalement autour d'une information à destination du grand public et des élu.es et du recours aux théories engageantes (signature de charte comme *Economisons l'éclairage public*, labellisation).

UNE RECEPTION CHEZ LES INDIVIDUS PEU ETUDIEE

A ce titre, si la problématique de la pollution lumineuse et de ses effets sur l'environnement est de mieux en mieux documentée, tant de la part des écologues, des juristes, des naturalistes, des astronomes et plus récemment des médecins, ce qui l'est beaucoup moins c'est la question de la sensibilisation des individus à la pollution lumineuse. Les supports de sensibilisation se sont

multipliés dans les quinze dernières années[5], mais on observe un manque d'évaluations de ces supports et actions de sensibilisation, et des changements de pratiques occasionnés. Les programmes à des échelles communales ou intercommunales contiennent souvent une phase de bilan, mais pas tout le temps documentée ou avec des critères flous et changeants. Ce travail bibliographique donne donc à voir des éléments épars et parcellaires sur ce point. Pour compléter la représentation et les apports technicistes de la pollution lumineuse qui sont plutôt bien documentés (mesure, désignation, étude des effets et conditions d'éclairages) nous sommes allées chercher des apports du côté des sciences humaines et sociales pour comprendre et interroger les représentations et comportements des personnes vis-à-vis de cet objet de pollution lumineuse.

La **carte des facteurs psychosociaux** ci-dessous résume les enjeux qui peuvent entrer dans l'explication des comportements ou freins éventuels dans le contexte de sensibilisation et de lutte contre la pollution lumineuse.

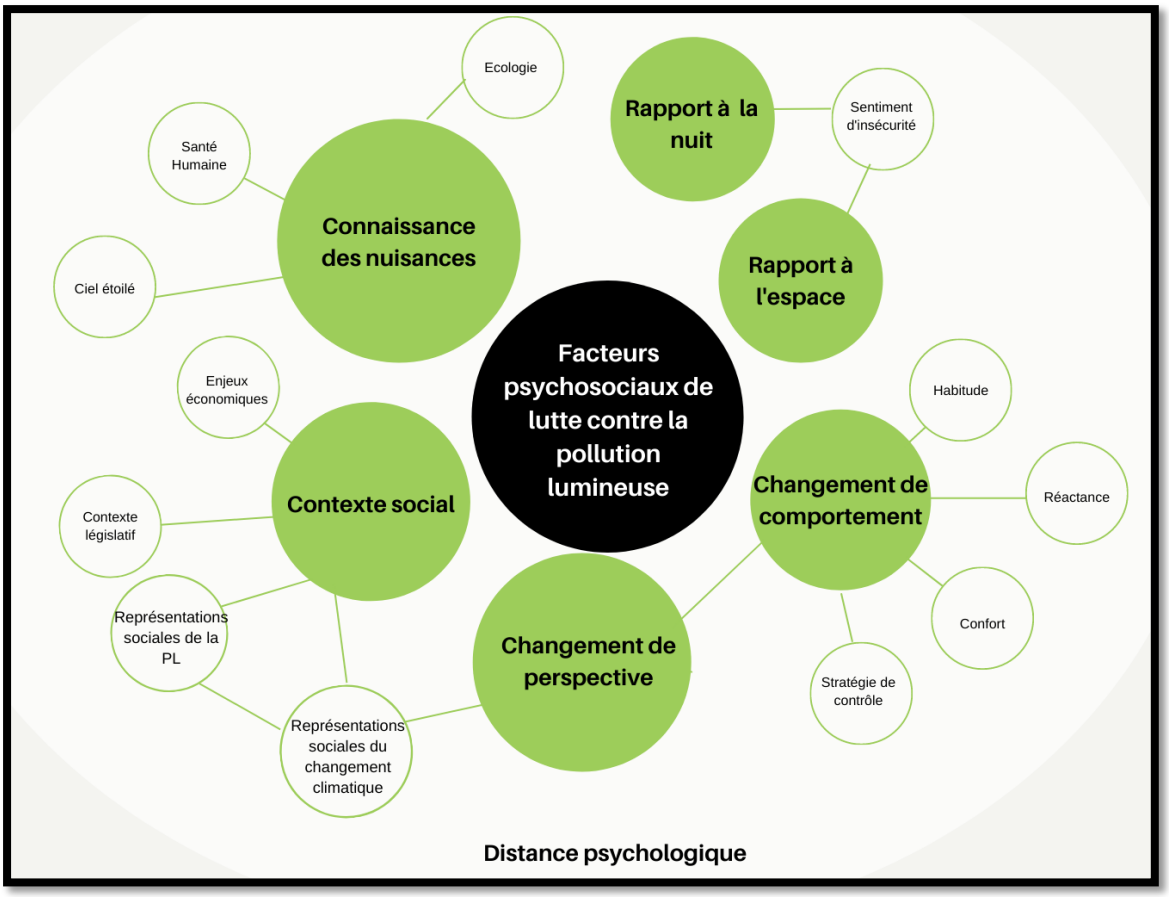

[5] On retrouve un aperçu de cette pluralité dans les ressources bibliographiques en fin de document.

FICHE N°2 - LA QUESTION DE L'ACCEPTABILITE – OU LES FREINS ET LEVIERS DECLARES

Crédits photos. REMY GABALDA - AFP

Si la question des effets sur les individus de la pollution lumineuse et de leur place dans ces actions est très peu présente au sein de la littérature scientifique ou des productions d'organismes d'éducation à l'environnement, elle est tout de même traitée par certaines expérimentations et études, et notamment saisie au travers du questionnement de l'acceptabilité des mesures de lutte contre la pollution lumineuse par les citoyen.nes. Nous synthétisons ici les principaux enseignements d'expérimentations menées sur les territoires de Crolles, Lille, Saint Malo, Tulles, Lyon ou Rennes.

La recherche EVALUM 2, dirigée par Deleuil J-M. en 2007 dans **la ville de Lyon** (Rhône, 483 181 hab. en 2008) analyse la manière dont les populations réagissent aux modifications d'ambiance entraînées par les diminutions d'éclairement et mesure l'acceptabilité sociale de ces modifications. Bien que datant un peu cette étude permet de mettre en avant plusieurs enseignements intéressants concernant l'acceptabilité d'une diminution d'éclairage :

72 % des enquêté.es se disent favorables à une diminution de 25% de l'éclairage (seuls 2% du panel envisagent une extinction totale).

Pour les personnes réticentes, l'argument principal est celui d'une crainte de l'augmentation de leur sentiment d'insécurité

L'acceptabilité augmente avec l'âge. Les jeunes étant la classe d'âge qui fréquente le plus l'espace public de nuit. La corrélation est donc plutôt à chercher du côté des usages de l'espace que de l'âge des répondant.es

Concernant les horaires, il n'est pas forcément mentionné de plages horaires spécifiques mais plutôt le moment à partir duquel les personnes ne sont plus dehors. Là encore cela met en avant l'importance d'étudier les usages des habitant.es ;

La diminution d'éclairage n'a pas eu d'impact notoire sur le confort ressenti et n'est pas vue comme ayant un impact potentiel sur l'image des rues concernées (ni par les commerçant.es, ni par les passant.es).

QUELQUES AUTRES RETOURS D'EXPERIENCES ...

Rennes (Ille-et-Vilaine, 217 309 hab. en 2013) a réalisé l'une des premières trames noires en milieu urbain en 2011. Pour certains observateurs, "cette initiative de trame noire est intéressante car elle a été développée par un acteur du domaine de l'éclairage et non pas de la biodiversité, l'Agence de concepteurs-lumière Concepto[6]. Ceci démontre l'intérêt croissant de cette profession pour les enjeux environnementaux. Dans le même temps, cela peut aussi expliquer qu'une « supériorité » semble avoir été accordée aux besoins d'éclairage, qui ont ainsi pu venir comme des facteurs limitants la trame noire (« *les secteurs d'obscurité ont été délimités de manière à ne pas traverser ni se superposer aux lieux de résidences et d'activités nocturnes et des parcours ont été identifiés pour permettre la circulation nocturne en toute sécurité des personnes à travers ou en lisière des sites obscurs* » (Ville de Rennes, 2014))" (Sordello, 2017). Pour d'autres, comme Samuel Challéat, la mise en place de trame noire comme à Rennes ne permet pas forcément une perfection écologique, astronomique ou sanitaire mais met au travail concrètement l'amélioration de la qualité de la nuit en milieu urbain. Dans ce contexte, tout l'avantage d'un projet de trame noire est de réunir plusieurs acteurs.ices de la ville et d'interroger la gouvernance dans l'aménagement du territoire. Les échanges entre habitant.es et élu.es sont indispensables pour permettre la prise en compte

[6] https://www.concepto.fr/projets/rennes-sdal-france/

de l'ensemble des expériences et usages de l'environnement nocturne au quotidien (via des balades nocturnes, et des ateliers de concertations). C'est un outil puissant de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à ce problème de pollution lumineuse (élu.es, urbanistes, éclairagistes, usagers, etc.), pour **faire évoluer la gouvernance de l'éclairage urbain, et faire entrer l'habitant, l'usager, la parole normale, quotidienne et non plus seulement, même dans les projets d'éclairages urbains, des éclairagistes, des urbanistes, des architectes**" (Challéat, 2019, 30min57).

La **commune de Crolles**[7] (Isère, 8212 hab. en 2013) a mis en place une expérimentation d'extinction totale (entre 1h et 5h) entre février et novembre 2015. La lutte contre la pollution lumineuse était une volonté politique affichée dans le programme de l'équipe municipale, "en concertation avec la population" et en réponse aux cadres légaux et incitatifs (Agenda 21, etc.). Le dernier argument concerne les économies budgétaires et écologiques (diminution de la production de CO2). Après une première nuit de mise en application en novembre 2014, un expérimentation d'extinction entre 1h et 5h a lieu entre février et novembre 2015. ***Durant toute cette période le public est accompagné et interrogé*** quant à cette mesure : mobilisation des supports communicationnels pour informer et sensibiliser, trois balades nocturnes pour expérimenter l'extinction, des permanences auprès de l'élu en charge et des réunions publiques pour s'exprimer individuellement et collectivement et enfin une enquête menée sur l'expérimentation. Ce qui est original dans le cas de la commune de Crolles c'est la ***diversité des outils d'information*** et de débat utilisés pour échanger avec la population autour des modifications d'éclairage et qui a permis ***d'adapter les horaires*** d'extinction en fonction des besoins. Désormais l'éclairage est éteint de 0h30 à 4h30 en semaine et de 2h à 6h dans la nuit du samedi et un territoire a été sélectionné pour un éclairage à détection. Les réactions étaient majoritairement positives, les freins décrits ou projetés par les répondant.es étaient de trois ordres : 1)le constat de difficultés de déplacement à pied ou en vélo, mais qui semble donner lieu à des adaptations (équipements réfléchissants et lampes de poche) ; 2)le sentiment d'insécurité : peur du noir, de ne pas être vu par les automobilistes et malgré les statistiques présentées craintes d'agressions et de

[7] http://www.ville-crolles.fr/vues/pages/la-mairie/grands-projets-eclairage-public.php

cambriolages ; l'inquiétude quant à l'augmentation d'actes d'incivilités - "si les communes qui ont adopté l'extinction de l'éclairage public ont en général constaté une diminution de ces actes, une recrudescence a été observée à Crolles dans la première partie de la phase d'expérimentation, sans qu'un lien de cause à effet ne puisse être établi aux dires de la gendarmerie. Ce point sensible fait donc l'objet d'une attention toute particulière". Les habitant.es sont invité.es à continuer à donner leurs avis sur l'extinction.

La **commune de Tulle** (14300 habitants en 2015) expérimente depuis 2015 l'extinction entre 23h et 6 h du matin. Une concertation importante a été réalisée durant l'opération (réunion publique, réunion de travail en commission, sondage...). Aussi, une veille auprès du commissariat a été établie afin de mesurer un éventuel lien avec une augmentation des atteintes à la sécurité des biens et des personnes. Un reportage de 2018[8] souligne qu'aucun lien n'a été établi, y compris concernant la sécurité routière.

ET DES METHODOLOGIES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ACCEPTABILITE

La recherche-action menée dans **la métropole lilloise** (Nord, 235 189 hab. en 2018) combine une approche écologique et une approche sociétale à travers la notion d'acceptabilité sociale. Après un recensement des usages en place dans les communes concernées, ce sont à la fois les niveaux d'acceptabilité des agents des services éclairages et des habitant.es qui ont été interrogés en milieu urbain. L'inquiétude initiale des financeurs et différentes parties prenantes du projet, était celle d'un rejet des modifications de l'éclairage public par les riverains. Avec une diversité de points de vue émergents face à cette crainte :

Sensibiliser les riverains à la préservation de la biodiversité	Communiquer sur l'utilité des chauves-souris	Ne pas communiquer à propos de la trame noire pour éviter d'inquiéter les riverains.
Approche pédagogique	Approche utilitaire	Approche paternaliste

8 https://www.lagazettedescommunes.com/558804/eclairage-public-et-insecurite-a-lepreuve-des-faits/

L'équipe de recherche a ainsi mis en avant le « besoin de clarifier les conditions qui permettent de partager l'embarras entre les protagonistes » (Barbier et Nadaï 2015) : réalité partagée à faire émerger ; situation dérangeante à reconnaître ; prévenir le risque d'importer des présupposés problématiques » (Franchomme & Hinnewinkel, 2019).

Finalement les résultats montrent **une très forte acceptabilité potentielle** (90%) des modifications d'éclairage public. Les habitant.es plébiscitent davantage des changements techniques d'éclairage qu'une diminution ou extinction. Nous soulignons toutefois que l'étude même permettait aux habitant.es de s'interroger sur ce sujet et d'être informé.es, ce qui réduit les effets de réactance par rapport à un changement non averti.

Sur la question d'une extinction totale, 67 % des répondant.es y étaient favorables et donc 33% opposé.es. Le principal frein relevé par l'étude est une crainte de la montée de l'insécurité qui motive 65% des refus d'extinction d'éclairage. Les problèmes de circulation routières et piétonnières et de confort viennent compléter ces motivations de refus d'extinction. Enfin, il est intéressant de noter que pour les personnes qui accepteraient une modification de l'éclairage, outre l'argument de la biodiversité ce sont d'abord les économies d'énergie dans un objectif écologique (61%) puis économique (25%), l'observation des étoiles (10%) et les enjeux de santé et sommeil (9,3%) qui motivent la modification des éclairages. Alors que du côté des communes interrogées les justifications de modification d'éclairage sont majoritairement celles d'économies budgétaires et d'énergie, suivies par le renouvellement du matériel vétuste et à la marge par la question de la protection de l'environnement. Ce qui montre une inadéquation des motivations entre communes et habitant.es.

Dans les représentations des nuisances que la lumière artificielle provoque, les conséquences sur les humains sont connues (63,7% des répondant.es) mais citées après les animaux nocturnes et diurnes et plantes. Ce qui pourrait montrer un effet des campagnes et actions de sensibilisation sur la biodiversité nocturne, mais également encourager la mobilisation de l'argument sanitaire en complément dans le cadre de ces actions.

Les personnes interrogées semblent sensibilisées aux enjeux de protection de la nature et aux effets néfastes de la lumière sur l'environnement. Le panel montre également une bonne connaissance des différentes espèces nocturnes, avec des

sentiments plus négatifs vis-à-vis de certaines espèces (chauves-souris, même si 77% déclarent ne pas en avoir peur, et amphibiens notamment).

La méthodologie développée par le Cerama[9] dans le cadre de la conception d'un Schéma Directeur de Modulation de l'éclairage pour **la ville de Saint-Malo** (Ille et Vilaine, 47817 hab. en 2018) s'organise autour de **tests en situation** des scénarii d'éclairages réalisés en amont, en fonction des installations existantes et des objectifs visés. Pour cela, plusieurs méthodologies qualitatives sont mobilisées : 4 observations sur des espaces de vie différents (place, gare, centre et secteur résidentiel), des micro-trottoirs (soir et matin), des balades urbaines nocturne, 3 parcours commentés avec des habitant.es d'un secteur résidentiel, un mur d'expression pour recueillir les ressentis de manière élargie. En complément des questionnaires ont été réalisés et analysés par la ville suite aux tests d'extinction et de diminution d'éclairage dans des quartiers résidentiels. Cette diversité permet d'investiguer différents angles (individuels, groupaux et sociaux) et renforce la possibilité de généralisation méthodologique à un territoire plus important et à d'autres contextes. "*Cette méthodologie permet notamment de fournir des éléments décisionnels nécessaires à la mise en œuvre d'un schéma de rénovation ambitieux tant sur les aspects liés au service rendu aux usagers (performance, confort et sécurité des installations) que sur le plan de l'efficience énergétique du matériel d'éclairage*" (Cerema,op.cit.). Finalement, le Cerema a pu faire des recommandations en indiquant les lieux où l'éclairage pouvait être modulé ou non en fonction des retours des participant.es. Les résultats viennent nourrir la compréhension des **perceptions des ambiances nocturnes** autour de l'appréciation des couleurs et de l'importance du mobilier urbain dans la création d'ambiance (Joly & Cerema, 2019). Comme dans les autres études, l'expérimentation montre une bonne réception de la population interrogée, avec un sentiment d'insécurité qui revient comme une crainte, les enjeux de sécurité routière étant distingués de ceux de sécurité des biens et des personnes. L'information sur les données disponibles sur les questions d'insécurité et la sensibilisation aux enjeux environnementaux et d'économie d'énergie ressortent comme des plus-values importantes. L'étude fait donc apparaître des points de vigilance (comme l'importance d'une transition lumineuse entre différents

[9] https://www.cerema.fr/fr/actualites/conception-schema-directeur-modulation-eclairage-ville-saint

espaces) et des marges de manœuvre (là où les modulations sont possibles). Enfin, les participant.es témoignent d'un fort intérêt d'être associé.es "au pourquoi et au comment des décisions politiques" (Joly & Cerema, 2019).

Finalement, comme pour tout changement dans le quotidien des individus, "**pour limiter les risques de rejet des modifications d'éclairage et optimiser les retombées positives, les valeurs, les préoccupations et les besoins du public doivent être pris en considération** en amont des projets et si possible dans les processus décisionnels [Gay 2005]" (Franchomme et al., 2019, p. 167).

Ces expérimentations nous montrent que si les questions d'insécurité reviennent souvent dans les retours des interviewé.es, elles ne semblent que portées de manière minoritaire et ne sont pas incompatibles avec un projet de diminution ou d'extinction des éclairages. Toutefois, il est important de les prendre en compte[10], et les expérimentations qui convient les citoyen.nes à partager leurs usages et identifient collectivement la diversité des besoins en présence permettent, au-delà d'une acceptabilité facilitée des mesures, une mise en débat des intérêts et coûts collectifs de l'éclairage dans une perspective de fabrique collective de l'environnement. C'est à ce titre que "la trame noire [peut être mobilisé comme] un outil politique en terme de participation" (Challéat, 2019).

On perçoit bien l'importance de l'ancrage territorial et la variété des rapports à l'espace, à la nuit et des usages en fonction des lieux. Ce qui demande d'interroger ces vécus et représentations par des études et expérimentations. Et d'autant plus lorsque l'objectif ne réside pas uniquement dans une réduction d'éclairage mais également dans une sensibilisation élargie du rapport à l'environnement et la promotion de comportements pro-environnementaux.

[10] La partie 6 de ce document est dédiée à la question du sentiment d'insécurité notamment.

FICHE N°3 – L'IMPORTANCE DE NOTRE RAPPORT A LA NUIT

Hervé Roche

Comme nous l'avons vu plus tôt, la question de la pollution lumineuse est concrètement présente dans notre quotidien, notamment au travers de l'observation du ciel étoilé. C'est en effet le premier élément sensible sur lequel se sont appuyées les associations de défense de l'environnement nocturne. Le second levier que mobilisent abondamment les éducatrices et éducateurs à l'environnement est celui de l'impact sur la biodiversité. Bien que peu utilisé l'argument sanitaire prend actuellement de l'importance, notamment au vu du nombre grandissant d'études d'impact de la lumière sur notre santé, et la mise en évidence de conséquences multiples (sommeil, obésité, risque de cancer, etc.). L'angle de sensibilisation qui est de plus en plus mobilisé est celui du rapport à la nuit. La diminution ou l'extinction de l'éclairage vient en effet directement interroger notre représentation collective de la nuit, les émotions et sensations ressenties dans l'obscurité et l'imaginaire qui leur sont attaché.

Si la peur du noir a permis au cours de l'évolution la survie de l'espère en restant éloignés des sources de danger « invisibles », elle impacte notre rapport à la nuit, et donc à l'éclairage et entre en conflit avec les conséquences environnementales et sanitaires de ce dernier. Une grande partie de l'éclairage nocturne est dédiée à apporter un confort d'usage, notamment pour contrer cette peur de l'obscurité naturelle, mais ce phénomène entretient également cette sensation d'inconfort nocturne en diminuant notre exposition au noir. L'enjeu pédagogique serait donc de réduire cette peur, notamment en favorisant des représentations et **un investissement positif de la nuit** (Csonka, 2021), et pas seulement vis-à-vis de l'absence de lumière (Li et al., 2015). L'enjeu n'est pas uniquement de parvenir à se passer de lumière, mais **d'expérimenter l'obscurité nocturne.** D'inverser la tendance représentative en construisant de nouvelles images de la nuit comme lieu d'expériences positives. L'obscurité est plutôt négativement perçue, car liée dans nos imaginaires aux monstres de l'enfance, puis le plus souvent à ce qui est

caché, mauvais ou illicite. La lumière renvoie elle à l'idée de progrès éclairé, qui permet de sortir de l'obscurantisme, si ce n'est des ténèbres.

Recueillir les représentations sociales

En complément du traditionnel brain storming, les associations de mots permettent de faire un point plus individuel, qu'on peut collectiviser dans un second temps, et d'identifier les représentations en présence de manière plus fine. Il s'agit originellement d'un outil scientifique de recueil des représentations sociales, qui peut être déployé dans le cadre d'une recherche-action par exemple, mais également par des éducateur.ices à l'environnement pour :

- ⇒ *saisir les archétypes et les images qui organisent le champ représentationnel des personnes d'un groupe,*
- ⇒ *prendre la température du niveau d'information des personnes accompagnées*
- ⇒ *voir comment évoluent les représentations dans le temps (en début de projet ou d'accompagnement de sensibilisation et à la fin par exemple).*

Choisir le mot inducteur, à partir duquel les personnes vont réagir nécessite de fixer clairement l'objectif en amont. Interroger qui (les habitant.es, les passant.es, les bénévoles, etc.) ? et sur quoi ? La pollution lumineuse / les nuisances lumineuses / la trame noire ? Le fait de mettre en avant un terme (parfois plutôt connoté positivement ou négativement) n'est pas neutre. Les associations de mots permettent également d'interroger des nuances plus fines comme "la nuit en ville" VS "la nuit en campagne" et d'éprouver les éléments contextuels.

Enfin, c'est également un bon test à réaliser pour réaliser les supports de communication, comme cela a été fait dans la recherche lilloise en interrogeant les représentations attachées à des objets spécifiques (les chauves-souris, les amphibiens).

L'image de nos aïeux préhistoriques se protégeant autour du feu est parfois convoquée par les participant.es à des évènements organisés autour de l'environnement nocturne. C'est la puissance d'images mentales qui sont des archétypes dont on a l'impression qu'ils traversent les époques, alors qu'ils sont modifiés en fonction des usages au cours du temps. Alors que ce sont des images sociales. L'image du feu contre l'obscurité, le progrès qu'il amène participeront par exemple à construire la distinction entre la culture et la nature.

Donc même si ce sont des représentations fortement partagées culturellement (légendes, contes de fées, médias, etc.), **on peut réécrire d'autres histoires** d'autant plus que la nuit c'est aussi un temps à conquérir à partir de l'adolescence. Il y a tout un registre positif qui lui est également attaché : celui de la liberté, de la vie en dehors des normes, de la vie créative (musique, peinture, etc.) qu'on retrouve dans de nombreuses références artistiques. C'est l'endroit des possibles, qui renvoie à une absence de limites, et permet le décalage entre l'agent social (ce qu'on attend de nous, la journée au travail dans des relations subies) et une subjectivité de l'individu (ce que l'on peut faire avec des relations choisies, et une normalisation moindre). Même si notamment en ville, la nuit c'est aussi le temps de l'exclusion et des personnes qui sont dehors sans forcément le choisir.

Comment s'en saisir ?

L'importance du récit : se raconter des histoires

Fabriquer des récits positifs sur la nuit et l'obscurité à destination des enfants comme des adultes. Cela explique le succès, mais aussi l'importance des balades contées ou des histoires autour du ciel étoilé proposées par les animateur.ices de l'éducation à l'environnement. Les expositions (comme "Voyage ay coeur de la nuit et au-delà") ou d'autres supports permettent aussi de proposer d'autres horizons d'imaginaires, l'expérimentation en directe étant un parfait complément.

Faire expérimenter la nuit et l'obscurité

N'étant pas habitué à l'obscurité, redécouvrir la sensorialité de la nuit, ses bruits, et la compensation de notre vision amoindrie participe à mettre au travail nos représentations de l'environnement nocturne. Et en faisant découvrir la nuit, qu'elle ne soit plus un ailleurs, quelque chose de lointain à conquérir, mais au contraire de pouvoir expérimenter l'environnement nocturne, c'est jouer à la fois sur les ressorts motivationnels (en ôtant les freins représentationnels), en dessinant une opportunité, car on a vu comment le faire (le matériel, etc.), et sur la capacité, je l'ai fait donc je peux le refaire.

La participation à des programmes de sciences citoyennes

Support à la fois d'apprentissages et de concernement grandissant, les programmes comme celui de Globe at night (https://www.globeatnight.org/about.php), l'application Ciel en péril, ou encore les mobilisations de vigies et sentinelles de la nature, permettent d'expérimenter une implication en tant qu'acteur.ice de lutte contre la pollution lumineuse. D'autres programmes centrés sur le recensement de la faune notamment (observations des insectes nocturnes, des vers luisants, etc.) se déclinent également en fonction des saisons et des années.

FICHE N°4 – PRENDRE EN COMPTE NOTRE RAPPORT A L'ESPACE

La question de l'espace est primordiale dans la lutte contre la pollution lumineuse car du côté des perceptions individuelles et collectives c'est en fonction des usages et vécus des espaces que la lumière est considérée comme plus ou moins nécessaire, sécurisante, confortable, superflue, etc. Mettre en place des mesures de diminution ou d'extinction d'éclairage demande d'un point de vue psychosocial d'interroger les vécus d'un territoire, d'un quartier, d'une rue pour permettre une adaptation de chacun.e la plus sereine possible.

Au-delà de la nuit comme l'absence du jour, la nuit est un espace-temps social. Il n'y a pas une heure précise qui ferait la limite entre deux mondes sociaux, comme l'alternance jour / nuit tendrait à le faire croire. La nuit c'est pour beaucoup une continuité. C'est un temps où il se passe des choses, un temps vécu dans un espace, qu'il soit privé ou public. Le croisement entre nuit et espace vient alors directement questionner les usages de la nuit en fonction des groupes et des territoires. L'enjeu est de concilier les besoins d'obscurité et de lumière en fonction des endroits et des temps de la journée, c'est-à-dire des usages.

On observe des tensions entre les temps physiologiques, symboliques et sociaux de la nuit, qui se jouent spatialement entre les lieux où l'on dort, ceux où l'on fête et ceux où l'on travaille notamment. Les occupations de places, d'abords de stades posent ces questions tant à la ville qu'à la campagne, même si cela peut prendre des formes différentes. D'autre part, il y a une tendance à invisibiliser des usages et des territoires de la vie nocturne. Le travail de nuit et plus largement tout ce qui est plutôt étiqueté comme minoritaire, que ce soit envers des figures positives (boulanger, soignants, etc.) ou négatives ou absentes (ménage, SDF, prostitution, etc.) façonnent également les usages de l'espace nocturne. Ces vécus et tensions

sont à prendre en compte pour permettre de coordonner les manières “d'éclairer juste” entre riverain.es, mais également avec l’écologue et l’astronome.

Recueillir les représentations sociales spatialisées

On évoquait plus tôt l'apprivoisement par l’expérimentation de l’obscurité naturelle ou la balade nocturne pour découvrir la biodiversité existante. Le mouvement complémentaire est celui d’écouter les expériences quotidiennes des personnes qui fréquentent les lieux ciblés de diminution ou d'extinction d’éclairage. Parmi les outils possibles on retrouve certaines démarches réalisées dans le cas de l’étude de St-Malo enrichies d’autres dispositifs méthodologiques :

- ⇒ les marches exploratoires,
- ⇒ les parcours commentés,
- ⇒ le recueil de photographies,
- ⇒ les micro-trottoirs,
- ⇒ le recueil de représentations (mur d’expression, associations de mots, etc.)
- ⇒ l’utilisation de cartes mentales (individuelles ou coopératives).

Ce sont les vécus, représentations et besoins des habitant.es qui vont être écoutés et analysés. Le choix de l’outil mobilisé dépend de l’objectif poursuivi, ce qui nécessite d’être au clair avec ce que l’on cherche à obtenir comme information ou résultat.

Cela rappelle que l’espace n’est pas neutre. Il s’agit à la fois d’un miroir et d’une surface de projection des enjeux, des identités sociales et donc de l’organisation sociale, avec des effets potentiels de domination (notamment entre classes d’âge et entre hommes et femmes par exemple). Ce sont des enjeux que l’on retrouve le jour et qui s’actualisent différemment la nuit. Il y a de nombreux facteurs qui modulent ces relations à l’espace : est-ce que les personnes ressentent un sentiment de confort, de sécurité, d’étrangeté ou d’habitude dans ce lieu en fonction des horaires ? Il n’y a pas de réponse toute faite, qui permettrait de dire que ça se passe comme ça pour les villes de 2000 habitant.es par exemple, mais

cela nécessite d'aller écouter les expériences et les représentations des personnes qui vivent ces espaces.

Pour aller plus loin ...

L'étude des enjeux spatiaux est d'autant plus intéressante qu'elle lie des niveaux d'appréhension différents entre un chez soi très proche et très concret et un ailleurs lointain. Dans le cas des enjeux écologiques, et d'autant plus pour la pollution lumineuse qui concerne l'éclairage de nos trajets quotidiens, il y a des aller-retours à faire entre l'environnement physique que l'on perçoit directement et les questions environnementales au sens écologique du terme. Le tableau suivant synthétise ces différents niveaux d'analyse socio-spatiaux (Bonnefoy et al. (2014, p.247)

Tableau 1. Niveaux d'analyse socio-spatiaux (d'après Moser, 2003, p.17)

	Aspect physique de l'environnement	Aspect social de l'environnement	Type d'espace et contrôle
Niveau I	Micro-environnement Espace privé/habitat Espace de travail	Individu Famille	Espaces privatifs Contrôle étendu
Niveau II	Environnements de proximité, voisinage Espaces ouverts aux publics	Interindividuel Communauté Usagers, clients	Espaces semi-publics Contrôle médiatisé
Niveau III	Environnements publics Villes ; villages	Habitants Agrégats d'individus	Espaces publics Contrôle médiatisé
Niveau IV	Environnement global	Société Population	Pays, nation, planète Contrôle hypothétique

On évoquait l'objectif d'un éclairage adapté, potentiellement juste, qui est forcément différent en fonction d'où on regarde (astronomes, écologue, usager.e, etc.). Et ce d'autant plus lorsqu'on met en perspective les usages humains et non humains de l'espace nocturne. On peut ainsi observer une gradation dans les objectifs qu'un territoire peut se fixer : entre d'un côté prendre en compte les usages des habitant.es et passant.es pour limiter les effets de résistances au changement et augmenter l'acceptabilité des mesures et de l'autre se rappeler que l'extinction est aussi un choix politique et social qui vise à réduire l'usage possible de l'espace public au profit d'une hiérarchie du vivant moins anthropocentrée. Tout l'enjeu est de discuter collectivement de l'endroit où l'on place le curseur sur ce continuum.

FICHE N°5 - NUIT ET INSECURITE

L'insécurité revient souvent comme obstacle déclaré à la diminution des points lumineux, comme nous avons pu le voir dans la fiche n°3 et l'expérience Lilloise.

Avant toute chose, lorsque l'on parle d'insécurité, on peut distinguer :

- ⇒ d'un côté la **sécurité des biens et des personnes,** qui relève de la criminalité/délinquance : quels faits délictueux/criminels sont observés sur un territoire non éclairé ou éclairé ?
- ⇒ De l'autre côté, **le sentiment d'insécurité** : celui de la **peur pour soi et/ou pour ses proches** (quelle crainte avons-nous d'un espace quand celui-ci est éclairé ou non éclairé ?). Ce sentiment englobe également la **peur sécuritaire** (en réaction au bruit médiatique et politique[11]).

En ce qui concerne le lien entre **criminalité et éclairage**, qui est souvent présenté comme principale crainte tant de la part des élu.es que des habitant.es, **les résultats sont très épars** (Mosser, 2007). Les recherches font état d'un grand nombre de biais qui ne permettent pas de donner des certitudes. Par exemple, une augmentation de l'éclairage avait donné lieu à une réduction des faits criminels, mais il s'avère que cela a coïncidé avec l'augmentation des patrouilles de police, démontrant dès lors plutôt un effet de la politique de renforcement de la sécurité globale. De manière plus générale, une des grandes difficultés de la mesure de la criminalité, est qu'elle est plutôt une mesure de l'activité policière

[11] Voir à ce sujet une analyse du « bruit médiatique » : https://www.acrimed.org/Les-medias-et-l-insecurite-1-une-irresistible-ascension-extraits-de-La-France-a

(qui n'est pas la même selon les lieux, selon les moments et selon les groupes de personnes) qu'une mesure réelle de ce qu'il se passe sur un territoire[12].

En l'absence de consensus scientifique, les personnes mobilisent un corpus ou une étude plutôt qu'une autre en fonction du message qu'elles souhaitent communiquer ou défendre.

On peut cependant dégager quelques éléments généraux de ce couple éclairage - criminalité :

- *L'influence de l'absence ou de la présence d'éclairage dépend du type de délit considéré.* Certains délits pourraient profiter de l'absence d'éclairage (par exemple le vol de voiture) même si ce n'est pas statistiquement validé. Tandis que d'autres délits sont freinés par l'extinction de la lumière (par exemple, le trafic de stupéfiants)
- *L'absence de lumière tend plutôt à diminuer les nuisances*, car on observe une moindre occupation de l'espace public. Ce qui n'empêche pas les effets de déplacement.
- On peut constater que dans les faits de cambriolage par exemple, ceux-ci sont à environ 80% réalisés en journée chez les particuliers. Par contre, la grande majorité des cambriolages en entreprise ont lieu la nuit. **Ce n'est pas là le caractère éclairé qui influe sur le délit, mais bien les usages du lieu.**

Il n'y a pas de relation de causalité ou de généralisation simple à opérer (pas la même chose en France qu'à l'étranger, pas la même chose en ville qu'à la campagne, pas la même chose selon les catégories de délits).

Il s'agit donc aussi d'un choix politique que de mettre en place une mesure qui peut réduire les usages humains de l'espace public nocturne, une extinction qui remet le rythme diurne /nocturne, tant pour les humains que les non humains.

En ce qui concerne le **sentiment d'insécurité**, il est complexe à isoler, et donc à résoudre. Il s'appuie sur des variables individuelles (comme son expérience de l'espace fréquenté, la victimation…), des variables sociales (la vulnérabilité de son

---

[12] Et que les enquêtes de victimation ou sur les expériences de délinquance, sont très rares.

groupe d'appartenance) et aussi des contextes idéologiques en vigueur (bruit médiatique, représentation des espaces perçus comme menaçants…) ou spatiales (les dégradations perçues dans le quartier)[13].

La peur de la nuit est comme nous l'avons vu un atavisme, elle a un caractère archaïque. Elle est aussi sociale car fortement influencée par les discours qui sont véhiculés autour de la nuit, particulièrement pour les femmes. C'est un lieu de possibles, mais aussi de dangers. La représentation de la nuit se construit sur des éléments de représentations qui ne correspondent pas nécessairement à une réalité factuelle. Effectivement au niveau statistique, les lieux d'agression les plus fréquents pour les femmes concernent l'espace privé et non l'espace public, ce qui souligne bien que la représentation du danger n'est pas toujours corrélé à une probabilité.

Concernant l'articulation insécurité-nuit, une étude réalisée dans la ville d'Helsinki (Koskella, 1999) concernant les femmes et la nuit a montré que la peur est la même lors de nuits d'été que celles d'hiver. **L'obscurité n'est donc pas ce qui induirait le sentiment de peur, mais plus l'espace-temps de la nuit en tant que tel.** Enfin, une étude sur les climats urbains menée à Lyon montre que le sentiment d'insécurité est modéré par la perception générale qu'ont les gens du quartier dans lequel ils évoluent. Plus on se sent "bien" dans un endroit plus on va minorer, rationaliser ou exclure les délits qui s'y passent, et inversement.

Ces constats rejoignent la transversalité des champs concernés par les enjeux d'éclairage : le confort lumineux est devenu une norme et il est difficile d'isoler un facteur unique pour expliquer le sentiment de sécurité. Celui-ci est d'ailleurs souvent évoqué de manière déclarative **en anticipation d'un changement d'éclairage, mais beaucoup moins de manière évaluative lors de mises en situations de ce changement**. Il est pour autant important de prendre celui-ci en compte en amont des extinctions afin de ne pas créer de comportement d'évitement de l'espace public.

---

[13] Voir à ce sujet, une synthèse proposé par M. Fansten, statisticien : http://variances.eu/?p=3328

Le sentiment d'insécurité est un moteur important des politiques locales et nationales, on peut en prendre soin dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse en :

- ⇒ S'appuyant sur les usages et les contextes (quelles heures de la nuit, semaine/week-end, quels axes…), avec des cartes collaboratives permettant de dégager les zones "sensibles",
- ⇒ S'appuyant sur les retours d'expériences existants ailleurs,
- ⇒ Proposant une démarche progressive et réversible ou adaptable : l'extinction, moins coûteuse financièrement est la plus coûteuse psychologiquement,
- ⇒ S'appuyant sur un comité réunissant habitant-es, police ou gendarmes qui permet des ajustements.

FICHE N°6 – QUID DU RAPPORT AU CHANGEMENT

On a sans doute surestimé les bénéfices de la lumière durant plusieurs décennies, celle-ci permettant la prolongation des activités sociales et économiques, en grande partie car les coûts n'étaient pas mis en avant, surtout de manière collective. Jusque-là la lumière était perçue principalement par ce qu'elle permettait et non par le prisme de ce qu'elle compliquait ou empêchait. C'est donc tout une posture et des représentations qui sont à modifier tant pour les technicien.nes, les élu.es que les citoyen.nes.

A propos des questions écologiques, le changement de comportement est en tête d'affiche depuis déjà plusieurs années. Les modèles semblent se succéder dans le champ de l'éducation à l'environnement, et il est vrai qu'en psychologie sociale ils sont nombreux en fonction d'où la focale est mise pour expliquer les déterminants d'un comportement. On ne va pas reprendre ici une description de modèle spécifique (vous trouverez dans les ressources des fiches et rapports les présentant) mais plutôt tenter de questionner le rapport que peuvent avoir les technicien.nes, décideurs/ses, éducateurs.ices à l'environnement, au changement de comportement.

A ce titre nous avons largement abordé précédemment les rapports à la nuit et à l'espace, car lorsqu'on parle de comportement en psychologie sociale on l'entend pris en lien avec plusieurs notions, dont celles **d'opinion et de représentation** (ce que l'on pense vis à vis d'un objet) ainsi que celles **d'intention ou d'attitude** (les valeurs et facteurs qui orientent nos décisions). Les représentations et attitudes sont donc autant de leviers pour tenter de modifier une situation. Définir avec précision ce que l'on souhaite voir évoluer (les habitudes, les représentations, les usages, les attitudes, les comportements, etc.) et de manière spécifique (est-ce la qualité du tri des déchets ou son volume ?) constitue la première étape pour

amorcer un changement[14]. Par ailleurs, si les phases des modèles semblent bien délimitées et ordonnées, le changement n'est pas un passage d'un point A à un point B, mais plutôt **une transition qui occasionne des va-et-vient** et nécessite de s'adapter à cette absence de linéarité.

Donner à voir concrètement les possibilités de changement

Il s'agit par exemple à la fin d'une sensibilisation de proposer aux participant.es ce qu'ils peuvent faire maintenant, et les objectifs que cela sert :

Proposition d'action	Objectif visé	Sphère d'action
Modifier les éclairages chez soi	Limiter la pollution lumineuse	Impact délimité
Interpeller sa commune sur la gestion de l'éclairage public	Faire respecter les réglementations - Identifier les améliorations possibles	Impacts locaux
Participer à un programme de recherche, être observateur naturaliste / astronome	Contribuer aux connaissances - Valoriser des espaces naturels nocturnes riches	Impacts plus globaux (données comme potentielles aides à la décision publique)
Devenir animateur naturaliste / astronome, ambassadeur de la nuit, bénévole dans une association	Contribuer à la connaissance et la sensibilisation du grand public pour lutter contre la pollution lumineuse	Impacts groupaux
Partager ses compétences artistiques	Améliorez la communication et les supports de sensibilisation	Impacts grand public

Nous le verrons plus en profondeur dans la dernière fiche, mais faire varier les niveaux d'engagement proposés permet à une pluralité d'individus (aux représentations, valeurs, attitudes et situations différentes) de trouver une place qui puisse lui convenir.

On évoque aussi souvent des potentiels freins au changement. Ce serait l'envers de la médaille de l'acceptabilité décrite plus tôt. Parmi eux, on trouve **l'effet de réactance**, cette résistance que l'on a lorsqu'on se sent contraint de faire quelque chose, lorsqu'on a le sentiment d'être privé de sa liberté d'action. Le changement peut-être parfois vécu de manière plutôt négative, par exemple comme on l'a vu comme une potentielle hausse du sentiment d'insécurité, ou au moins d'inconfort.

[14] Voir à ce sujet les travaux menés dans le cadre d'Eco-Attitude à l'URCPIE - AURA

La lumière pouvant être perçue comme un service public “dû”. L’enjeu est d’essayer de donner à voir les gains, plutôt que les pertes, que ceux-ci soient individuels ou collectifs, voire environnementaux (la préservation d’espèces nocturnes, etc.). Cela revient à mettre en débat la place que doit prendre la lumière et l’obscurité sur un territoire, et réévaluer dans les communes quelle présence et modulations techniques de l’éclairage sont adéquates en fonction des besoins et des coûts de l’éclairage.

FICHE N°7 - PRENDRE EN COMPTE LES DISTANCES PSYCHOLOGIQUES

Nous l'avons évoqué en filigrane dans les parties précédentes, mais il nous semble intéressant d'aborder la notion de distance psychologique pour s'appuyer sur les fonctionnements psychologiques qui sont associés. Trope et Liberman (2010) en propose la définition suivante : "degré de proximité ou d'éloignement qu'un individu expérimente avec un stimulus par rapport au temps, à l'espace, au soi, et à l'incertitude". Dit autrement il s'agit dans notre espace mental d'évaluer où se situent les objets sociaux que l'on rencontre quotidiennement. Ce champ psychologique étant orienté en fonction de nos rapports à l'autre, au temps, à l'espace et à l'incertitude, et très sensible aux effets de contexte et à la situation dans laquelle nous évoluons. Finalement la distance psychologique à un objet va influencer à la fois nos représentations de cet objet, et nos intentions et attitudes vis-à-vis de cet objet.

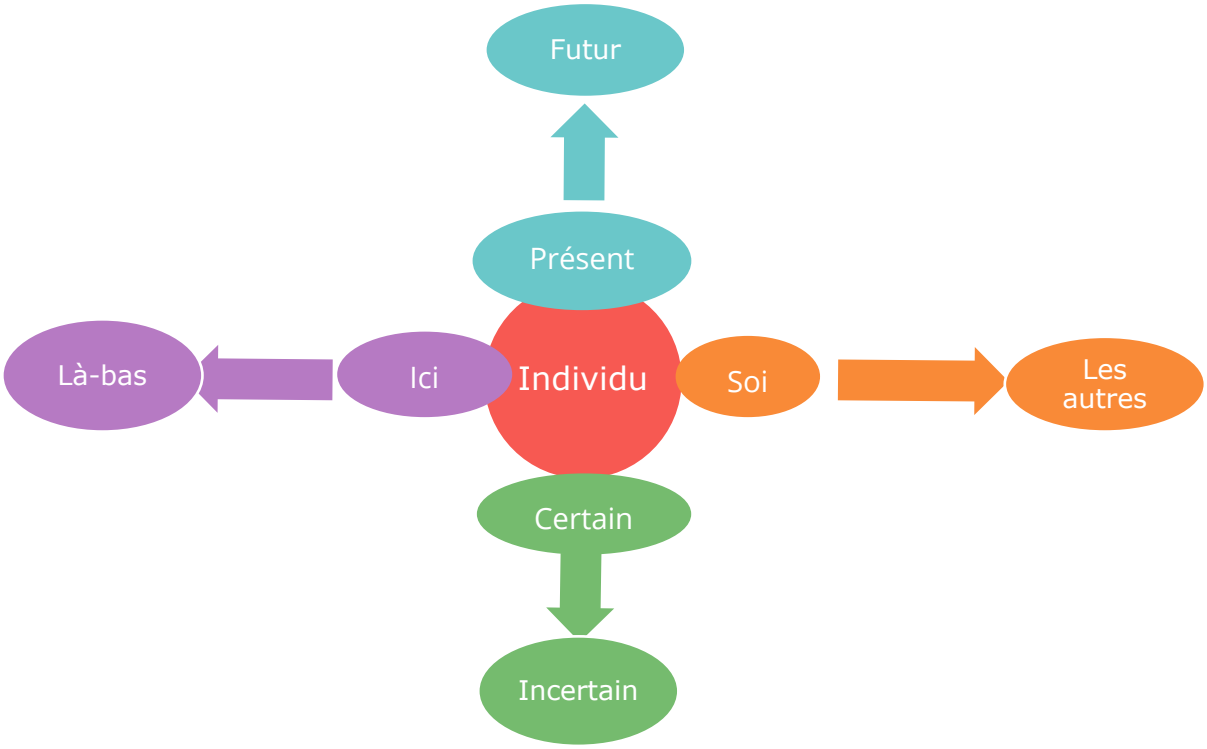

Or **les problèmes environnementaux renvoient généralement à des questions globales concernant des territoires mondiaux et l'humanité toute entière**. Ce que reprennent jusqu'ici majoritairement les documents de sensibilisation, même si on observe un infléchissement récent vers une proximité

plus importante. “Les individus ne peuvent donc donner du sens à leurs comportements que s’ils les intègrent dans une perspective collective. C’est bien là que se situe une des spécificités de l’objet social « environnement » : il nécessite souvent d’être envisagé à un niveau global” (Bonnefoy et al. 2014, p.253). **Ce qui va à l’encontre du niveau de contrôle potentiel perçu par les individus** sur la situation. Le sentiment de maîtrise se limitant à la sphère privée (niveau 1 de Moser). Les campagnes massives de sensibilisation et d’éducation à l’environnement avait tendance à s’appuyer sur un vocable référant au futur et soulignant l’importance de la prévoyance, de l’anticipation des conséquences de nos actions, ce qui limitait fortement les effets de concernement d’une grande partie de la population.

Ce qui n’est pas le cas de la lutte contre la pollution lumineuse. Les élu.es et les habitant.es ont un rapport assez proche à cette problématique (loin des questions de banquise, d’ours polaire et d’augmentation des niveaux de l’océan). Pour les deux groupes, on se situe dans un rapport au temps qui est ancré dans le présent (le quotidien et le mandat) et la question de la pollution lumineuse a des conséquences maintenant et ici sur le territoire, avec des questions plutôt concrètes. Lutter contre la pollution lumineuse permet aux animaux (dont nous) de suivre leurs rythmes. Et ce, avec des témoins qui sont facilement appréhendables, au moins pour ce qui est de mieux ou de moins bien voir les étoiles par exemple. Dès lors, il est plus facile dans les messages de communication et la construction du discours pédagogique de lier ces éléments congruents ensemble. D’autant plus avec une balance coûts/bénéfices qui est plutôt favorable. Les différences d’appréhension et de distance psychologique vont donc être intéressantes à prendre en compte et moduler dans les supports de communication.

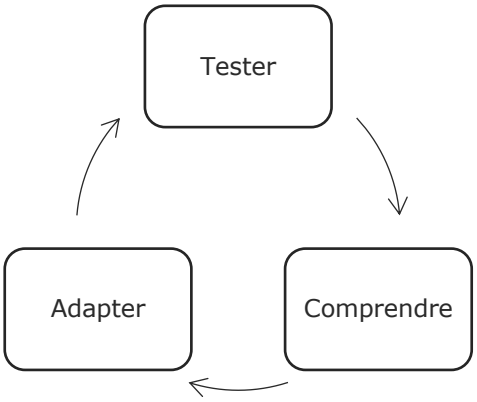

Pour conclure, la force d’évènements comme Le Jour de la Nuit est de permettre ainsi une transversalité des publics, qui ne venaient pas forcément aux évènements spécifiques autour de l’énergie, ou de l'observation du ciel ou de la biodiversité, et de toucher des familles et personnes non sensibilisées. C’est à travers des dispositifs (ateliers, supports de communication) qui vont proposer plusieurs

possibilités de projection individuelle que l'on peut potentiellement diversifier les participant.es. En l'absence de baguette magique et de maîtrise de l'ensemble des facteurs qui influencent les représentations et comportements (et leur évolution dans le temps), la solution semble d'expérimenter : de tester des supports, des outils, de les (ré)adapter en fonction de ce que l'on a compris des situations multifactorielles des personnes et groupes accompagnés.

DES BALISES A INTERROGER DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Il est intéressant d'utiliser la distance psychologique pour varier les supports de communications et ainsi permettre de :

- Sensibiliser au problème, au risque, faire prendre conscience des bénéfices (ici, pour soi, maintenant, certain) ,

- Identifier des actions et pistes de solutions possibles, concrètes et réalistes (augmenter le sentiment d'auto-efficacité),

- Proposer des expériences : L'absence d'expérience directe renforce les effets de distance (imaginer est aussi un premier pas vers la réduction de la distance).

- Mettre en congruence les enjeux et objectifs d'un document de sensibilisation et les éléments de communication : à ce titre, il est complexe de produire un document type "tout public".

- Si dans ce contexte les éléments quotidiens et concrets facilitent potentiellement l'identification et la mobilisation, faire appel à des références plus abstraites et plus larges comme celle d'autres enjeux écologiques permet aussi une projection dans le futur et le partage de valeurs transversales.

CONCLUSION

Au-delà d'une participation des citoyen.nes qui diminuerait des potentiels désaccords ou conflits futurs, il s'agit de créer des espaces d'échange et de négociation où les politiques d'éclairage et les décisions territoriales sont prises de manière concertée avec les premier.es concerné.es. L'analyse des vécus et besoins des populations d'une part, le partage des savoirs et enjeux (action de sensibilisation, conférences, sciences participatives, etc.) et les processus de concertation permettent aux citoyen.nes de prendre une part active aux décisions, et de viser des politiques d'éclairage les plus justes et adaptées possibles.

Les sciences humaines et sociales ont ainsi toute leur place au sein de la diversité des parties prenantes, pour suivre et analyser les expérimentations et étayer les acteurs et actrices de l'éducation à l'environnement partir de véritables recueils de données.

Les actions de sensibilisation et de communication autour de la pollution lumineuse peuvent s'appuyer sur un capital sympathie fort et des représentations plutôt positives par rapport à d'autres questions écologiques. Cela semble être une **porte d'entrée intéressante dans l'objectif d'alerter, d'informer et de mobiliser autour des enjeux environnementaux** et non pas de se limiter à une réduction de l'éclairage. D'autant plus qu'il s'agit d'un sujet transversal qui touche des problématiques de biodiversité, de culture, de patrimoine, de santé, d'économie, de tourisme et qui peut ainsi fédérer un grand nombre d'acteurs.trices. Cela nécessite, mais permet à la fois, l'instauration d'une culture commune autour de l'objet pollution lumineuse (entre élu.es, acteurs.ices de l'éducation à l'environnement, de l'énergie, bénévoles, etc.), qui peut ensuite préfigurer ou faciliter le travail d'autres thématiques environnementales.

Finalement, au regard des lectures réalisées, il semble que les actions de communication et de sensibilisation aient eu un impact à la fois sur les

représentations sociales et sur l'imposition progressive de la problématique de la pollution lumineuse comme problème public partagé. D'arguments au départ économiques, la lutte contre la pollution lumineuse s'appuie aujourd'hui sur une prise en compte des coûts écologiques, socioculturels et sanitaires de l'éclairage. Pourtant, malgré la prise de conscience progressive et un cadre juridique qui commence à encadrer les pratiques en la matière, le nombre d'éclairages a lui augmenté durant cette dernière décennie. De plus, "les efforts faits sur l'éclairage public peuvent être peu opérants face à des éclairages privés émanant de commerces ou de particuliers, faisant intrusion sur l'espace public" (Auricoste & al., 2018). La démarche qui reste à accomplir maintenant est notamment de réaliser ces avancées avec le secteur privé et les éclairages publicitaires. Cela nous rappelle que l'ensemble de ces actions de lutte contre la pollution lumineuse se situent dans un contexte plus large, capitaliste et concurrentiel, et que dans ce cadre les modifications comportementales ne suffisent pas à la transformation nécessaire.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES MOBILISEES

- Auricoste, I., Landel, J-F. & Simoné, M. (2018). *A la reconquête de la nuit. La pollution lumineuse : état des lieux et propositions*. Rapport pour le ministère de la transition écologique et solidaire https://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0010973/012301-01_rapport-publie.pdf
- Challéat, S. (2016). Le "paysage nocturne". Nouvel outil pour l'action collective territorialisée contre les nuisances et pollutions lumineuses. *8 décembre 2016, OSUR, formation Paysages, DIPEE CNRS-InEE.* https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01564011/file/osur_formation-paysage-8dec2016_samuel-challeat.pdf
- Deleuil J.-M. et Toussaint J.-Y., 2000, « De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 87, p. 52-58. http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Deleuil.Toussaint_ARU_87.pdf
- Deleuil, J-M. (2009) De l'acceptabilité sociale des diminutions d'éclairement : une expérimentation lyonnaise. In Deleuil, J-M. *Éclairer la ville autrement, expérimentations et innovations en éclairage public*, pp 55-67, PPUR.
- Franchomme, M. & Hinnewinkel, C. (2019). Acceptabilité sociale de la trame noire : exemple de la Métropole Européenne de Lille. Ateliers territoriaux « Transition écologique et Lumière ». https://www.researchgate.net/publication/337562450_Acceptabilite_sociale_de_la_trame_noire_exemple_de_la_Metropole_Europeenne_de_Lille
- Franchomme, M., Hinnewinkel, C. & Challéat, S. (2019). La trame noire, un indicateur de la place de la nature dans l'aménagement du territoire : Pratiques et motivations des communes de la Métropole européenne de Lille *Bulletin de l'Association de géographe français.*
- Joly, R. & Cerema. (2019). Outils d'acceptabilité sociale appliqués aux usages nocturnes de l'espace public. Retour d'expérience sur Saint-Malo. *Journée technique du pôle éclairage du Cerema " Lumière sur l'éclairage urbain de demain"*. 3 décembre 2019. https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/12/2019_cotitaeclairage_03-outils_acceptabilite_joly.pdf
- Li, Y., Ma, W., Kang, Q., Qiao,L., Tang, D., Qiu, J., Zhang, Q., Li, H. (2015). Night or darkness, which intensifies the feeling of fear ? *International Journal of Psychophysiology*, 97(1), 46-57. doi: 10.1016/j.ijpsycho.2015.04.021
- Mosser, S. (2007). Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs. *Déviance et Société*, 31, 77-100. https://doi.org/10.3917/ds.311.0077

- Sordello, R. (2017). « Pollution lumineuse et trame verte et bleue : vers une trame noire en France ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 35. http://journals.openedition.org/tem/4381

QUELQUES GUIDES, OUTILS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES EXISTANTS

Sur la question de la pollution lumineuse :

- Centre de ressources Trame verte et bleue, Interventions et supports d'une journée d'échanges techniques Trame noire (26 novembre 2019) http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/trame-noire
- Robin des villes. (2019). Podcast : La ville la nuit #1 - Entretien avec Samuel Challéat. https://www.youtube.com/watch?v=AXAP4bFMQWY
- Sordello et al. (2018). *Construire des indicateurs nationaux sur la pollution lumineuse. Réflexion préliminaire*. UMS PatriNat, Cerema, CESCO, DarkSkyLab, IRD, Irstea. 47 pages. http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2018/Patrinat%202018%20-%20107%20-%20180613_Indicateurs_Nationaux_Pollution_Lumineuse.pdf

Sur la gestion de l'éclairage :

- ADEME. *Rénovation de l'éclairage des commerces de centre-ville.* https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/395-renovation-de-l-eclairage-des-commerces-de-centre-ville.html#/44-type_de_produit-format_electronique
- ADEME. 2012. *Cahier des charges d'aide à la décision. Diagnostic de l'éclairage public.* https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/718-diagnostic-de-l-eclairage-public.html#/44-type_de_produit-format_electronique
- ADEME. 2021. Rénover l'éclairage extérieur.https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4983-renover-l-eclairage-exterieur-9791029716584.html#/44-type_de_produit-format_electronique
- → D'autres documents sur la rénovation de parcs d'éclairage publics et privés sont disponibles sur le site de la librairie de l'ADEME.

Sur les changements de comportement en éducation à l'environnement :

- Une synthèse très complète des travaux et collaborations entre monde de l'éducation à l'environnement et chercheurs.ses en sciences humaines et sociales a été réalisée par l'Agence Normande de la biodiversité et du développement durable (en 2018 et réactualisée en 2019) : https://www.anbdd.fr/wp-content/uploads/2020/10/2019-Accompagner-le-changement-de-comportement-des-citoyens.pdf
- ADEME. (2016). Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir. https://librairie.ademe.fr/cadic/2298/changer-les-comportements.pdf
- ADEME, 6t (2020). Analyse des opportunités de l'accompagnement au changement de comportement automatisé au regard de l'accompagnement humanisé. Rapport final. 173 pages. https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/308-analyse-des-opportunites-de-l-accompagnement-au-changement-de-comportement-automatise-au-regard-de-l-accompagnement-humanise.html
- Bidaud, C., Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. (2017). Motiver les élus à mieux prendre en compte la trame verte et bleue (TVB) au-delà des obligations réglementaires. Préconisations psychosociales pour une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les territoires, 19 p. https://www.cen-rhonealpes.fr/wp-content/uploads/2017/10/rapport-de-mission-MOTIVATION-ELU-TVB.pdf
- Bigot, M., Gat, M. & Geffroy D. (2020). Comportements : quand les pouvoirs publics nous invitent à changer. Analyse comparative de 15 initiatives locales et innovantes au prisme de la psychologie sociale. Grand Lyon.
- GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes. (2016). *Ecocitoyenneté des adultes : accompagner le changement*. https://www.graine-ara.org/nos-actions/les-outils-ecocitoyennete-des-adultes-accompagner-le-changement#Leprojet
- IPEC & Fieulaine, N. (2021). *Webinaire 60 minutes chrono : Transition écologique, et si on osait les sciences comportementales ?* http://www.ipec.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-60-minutes-chrono-transition-ecologique-a785.html